



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°347 DU JEUDI 6 JUILLET 2017

AG DES FEMININES - 23/06/17



FERMETURE DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Du lundi 24 juillet 2017 à 20 h 00
au mercredi 16 août 2017 à 9 h 00

Reprise des permanences des commissions
le lundi 21 août 2017 à partir de 14 h 00





PV 347 DU JEUDI 6 JUILLET 2017

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Secrétaire Général : François LOPEZ - **Secrétaire Général Adjoint** : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

➡ NOS PEINES

Suite au décès de Monsieur **Georges PERRAUD**, **Pascal PARENT** Président du District de Lyon et du Rhône de Football présente ses sincères condoléances à ses proches ainsi qu'au club du FC LYON.

➡ RECOMPENSE DE LA FFF

RECOMPENSE DE LA FFF AUX BENEVOLES DU MOIS POUR LA SAISON 2016 / 2017

Sont récompensés d'un lot comprenant (1 diplôme, 1 besace FFF, 1 tee-shirt, 1 sac bleu)

Septembre 2016 – **Henri SAINT DIDIER** du club du FC TERNAY (Remis au club par F. Lopez)

Octobre 2016 – **Guy CASELLES** de la Commission de Discipline du DLR (Remis dans la Commission par Bernard Boisset)

Novembre 2016 – **Michel GARDON** de la Commission de l'Arbitrage du DLR (Remis à l'AG des Arbitres par L. Chabaud)

Décembre 2016 - **Christine ANDRE** du club du FCSO 69 (Remis au club par F. Lopez)

Janvier 2017 – **Philippe TANZILLI** du club du FCSO 69 (Remis au club par F. Lopez)

Février 2017 – **Georges KAZARIAN** du club de l'UGA DECINES (Remis au DLR)

Mars 2017 – **Robert GINET** du club de SUD LYONNAIS FOOTBALL (Remis au club par F. Lopez)

Avril 2017 – **Maurice NICOLAS** du club de l'US MEYZIEU (à remettre au club)

MAI 2017 – **Yves CHAPUT** du club du GS CHASSE SUR RHONE (Remis au club par F. Lopez)

Le **District de Lyon et du Rhône** félicite toutes ces personnes et les remercie pour leur engagement, leur dévouement, ainsi que de leur générosité qu'ils consacrent au football depuis plusieurs saisons.

➡ INORMATION AUX HONORAIRES DU DISTRICT

Charles CHERBLANC Président de l'association des Honoraires nous informe : **L'Assemblée Générale de l'Association des Honoraires** de notre District aura lieu le **Samedi 30 septembre 2017 à 10h00** au siège du District de Lyon et du Rhône de Football.

➡ INORMATION IMPORTANTE AUX CLUBS - LICENCIES U20

Règlement Sportif du DLR - Article 4.09 des RS du DLR « CHAMPIONNAT U19 » - (Article 153 alinéa 2 des RG de la FFF)

« Dès la saison 2017 / 2018, un club pourra aligner quatre (4) joueurs U20 dans son équipe ou ses équipes U19 évoluant dans notre championnat ou coupe de District (voté favorablement par les clubs lors de l'AG du 17 juin 2017 à Larajasse). (Pour information cette disposition ne s'applique pas au niveau Fédéral, au niveau Ligue et Coupe Gambardella). Les joueurs U20 qui jouent en Séniors peuvent compléter les équipes U19 de leur club sans observer l'article 10 des RS du DLR. Le joueur U20 suspendu ne peut être aligné avec une équipe (U19 ou Séniors) tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière (article 16 alinéa 5 des RS du DLR et article 226 des RG de la FFF)



COURRIERS

Courrier de Monsieur **Bertrand PARIS** qui informe **Pascal PARENT** Président du DLR de sa démission du club de RIVE DROITE. Monsieur PARIS profite de l'occasion pour remercier notre Président pour la parfaite collaboration pendant ces années et pour le Label obtenu sous son ère. Le nouveau Président du club de RIVE DROITE est Monsieur **Cédric LAMBERT**. **Pascal PARENT**, les membres du CD, les membres des commissions ainsi que les salariés de notre District remercient Monsieur **Bertrand PARIS** pour son dévouement et de sa générosité qu'il a consacré au football pendant son temps libre et souhaitent la bienvenue à Monsieur **Cédric LAMBERT** nouveau Président du club de RIVE DROITE.

Invitation du club **LA MUROISE FOOT** les **8 et 9 juillet 2017** qui fêtera ses 50 ans. Le District de Lyon et du Rhône de Football remercie le club. Le DLR sera représenté par : **Serge GOURDAIN** Secrétaire Adjoint du DLR / **Evelyne MONTEIL** Présidente du Groupement Vallée du Rhône / **Dr Christian BERGER VACHON** Elu et Médecin du DLR

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Présents : Michel BLANCHARD - Franck BALANDRAS

RELEVES DE COMPTE N°4

Les relevés n°4 ont été envoyés le 11/05/17 et étaient à régler au plus tard le 06/06/17. Les Clubs ci-dessous ne sont pas à jour de règlement. De ce fait la saisie des demandes de licences a été bloquée sur Footclubs depuis le 04/07/17 et jusqu'à régularisation.

Clubs Libres

525630 ANTILLAIS DE VILLEURBANNE FC
541676 COMORIENS DE LYON F.C
552404 CONFLUENCE AS

Clubs Futsal

563696 FC PONT EVEQUE

RELEVES DE COMPTE LAURA FOOT

Les clubs suivants ne sont pas à jour de trésorerie au 04/07/2017 auprès de la Ligue Auvergne Rhône Alpes. La saisie de demandes de licences pour ces clubs est bloquée jusqu'à la régularisation de leur situation.

525541	CTRE ESPAGNOL C.A. LYON	681546	A.S. CAMPENON BERNARD MANAGEMENT
525630	F.C. ANTILLAIS VILLEURBANNE VAUL	690374	PLISKA F. C.
538866	A.S. DES LOCATAIRES DE BANS F.C.	833802	HALLES ECLECTIC C. LYON
541676	F.C. DES COMORIENS DE LYON	852869	SPORTING GONE
553093	F. C. SAIN BELOIS	880538	FOOT LOISIRS LYONNAIS
563696	FUTSAL CLUB PONT EVEQUE	890614	A. S.C. MEDITERRANEE
663927	A. S. PASSIONFROID ST PRIEST		



PV 347 DU JEUDI 6 JUILLET 2017

STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03
cddrfa@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Présent : Christophe MORCILLO

MUTATIONS ET DEMISSIONS D'ARBITRES

La Commission autorise les **mutations** suivantes :

NOM	PRENOM	CLUB QUITTE	NOUVEAU CLUB
BELAMRI	LARBI	CO SAINT FON	DOMTAC FC
MOLINO	ALESSANDRO	AS DARDILLY FOOTBALL	AS LYON DUCHERE
NYEBE	ROSSI	FC DEUX FONTAINES	AS VALSONNE

La Commission prend note des **démissions** de leur club des arbitres suivants **et/ou** des lettres de sortie transmises par les clubs quittés :

NOM	PRENOM	CLUB QUITTE	LETTRE DE DEMISSION	LETTRE DE SORTIE
KEMERCHOU	MAUNIR	JSO GIVORS	X	X
MBEG NDENGA	THEODORE	AS BRON GRAND LYON	X	

COMMISSION CDIP

Tél 04 72 76 01 03
cdip@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Co-Présidents : François LOPEZ et Serge GOURDAIN Présents : François LOPEZ, Serge GOURDAIN

SOUS COMMISSION COMMUNICATION

LICENCES : NOUVEAUTES SAISON 2017/2018 : Nous vous rappelons que des **nouveautés importantes pour les licences** seront mises en place dès la saison prochaine concernant : Le certificat médical / La dématérialisation du support de licence / Les demandes de licence. Un kit de communication a été envoyé par la FFF à tous les Clubs comprenant : Un document présentant la réforme du certificat médical / Une vidéo présentant la dématérialisation du support de licence / Une vidéo présentant la dématérialisation de la demande de licence. Ces modifications sont importantes dans la procédure d'établissement des licences. **Nous vous conseillons** vivement de bien consulter les documents ci-dessus en vous rendant sur le site du District de Lyon et du Rhône de Football.

Le DLR se félicite de la désignation de la **ville de Lyon (Parc OL)** comme un des sites hôtes de la **Coupe du Monde Féminine 2019**.

INFORMATION IMPORTANTE AUX CLUBS - Licenciés U20 / Règlement Sportif du DLR - Article 4.09 des RS du DLR « CHAMPIONNAT U19 » (Article 153 alinéa 2 des RG de la FFF). « **Dès la saison 2017 / 2018, un club pourra aligner quatre (4) joueurs U20 dans son équipe ou ses équipes U19 évoluant dans notre championnat ou coupe de District (voté favorablement par les clubs lors de l'AG du 17 juin 2017 à Larajasse).** (Pour information cette disposition ne s'applique pas au niveau Fédéral, au niveau Ligue et Coupe Gambardella). Les joueurs U20 qui jouent en Séniors peuvent compléter les équipes U19 de leur club sans observer l'article 10 des RS du DLR. Le joueur U20 suspendu ne peut être aligné avec une équipe (U19 ou Séniors) tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière (article 16 alinéa 5 des RS du DLR et article 226 des RG de la FFF)



COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES

Tél 04 72 76 01 17
terrain@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Président : Henri BOURGOGNON

Membre CD : Christian BOURLIOUX - **Membres** : Paul BARONNIER – Jean François BLANCHARD – Bernard BOISSET – Bernard CAVALLAZZIO – Alain MONTEIL – Alain ROCHER

➡ DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS FAFA

Les dossiers de demandes de subventions sont à ce jour envoyés au district LYON et du RHONE, par courrier, à l'intention du Président Pascal PARENT.

Notre procédure interne a changé grâce à l'utilisation d'un logiciel qui nous permet de tout traiter de façon informatique.

Merci donc aux clubs, pour lesquels il y a des demandes de subventions en cours (*les clubs sont au courant, car le Président signe la fiche projet pour un équipement et / ou est porteur du projet pour les minibus*), de bien transmettre l'information aux mairies sur la nouvelle procédure à suivre.

➡ NOUVELLE PROCEDURE D'ENVOI DES DOSSIERS DEMANDES DE SUBVENTION

Un dossier est composé de la fiche projet et de plusieurs pièces complémentaires.

Toutes les pièces du dossier doivent nous parvenir sous forme de PDF, par courriel, avec AR, à l'attention du Président Pascal PARENT, aux adresses suivantes :

district@lyon-rhone.fff.fr

terrain@lyon-rhone.fff.fr

Si les municipalités n'ont pas le logiciel qui permet de travailler sur des PDF, alors rédiger la fiche projet de façon manuscrite.

Conseil sur la préparation du dossier.

Il est nécessaire de bien identifier la **nature** de son projet, de faire un dossier par nature de projet et donc de préparer toutes les pièces à fournir pour la constitution informatique du dossier.

Un dossier doit être complet, sinon il sera rejeté.

Dans l'élaboration du plan de financement, l'aide demandée à la LFA **doit être réaliste**. Ne pas hésiter à appeler la commission des terrains.

➡ ACTIVITE DE CONSULTANT

Depuis le mois d'octobre 2016, la commission des terrains a été sollicitée **19 fois** pour des consultations

Certains projets sont à ce jour terminés

Certains projets se feront cet été

Certains projets se feront en 2018

L'expérience montre que c'est une bonne démarche et qu'il faut la poursuivre ; cela permet d'appliquer les bonnes procédures, d'éviter tout problème lors des classements des installations et d'avoir le maximum de chance d'avoir des dossiers FAFA éligibles.



COMMISSION D'APPEL

Tél 04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles. Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions. Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs. Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District de Lyon et du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Appel du 31 mai 2017

Réunion du 4 juillet 2017

DOSSIER N° AD 14

APPEL DE A.S. SAINT JEAN VILLEURBANNE ET DU COMITE DIRECTEUR D'UNE DECISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Date de publication : 01/06/2017

DATE DU MATCH : 09/04/2017

CATEGORIE : Séniors – 2eme Division – Poule B

CLUBS : AS. SAINT JEAN VILLEURBANNE – ENT.S. SAINT PRIEST

Voir notification dans Footclubs



COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES

Tél 04 72 76 01 24
technique@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Président : Farid DJEBAR - **Membres** : Sylvain RICHARD (CTD Coordonnateur - 06 22 46 60 11) - Benoît SUBRIN (CTD - 06 98 70 23 49) - Rémi PELOUX (CDFA - 06 99 21 88 03) - Jérôme HERNANDEZ (Educateur Sportif - 06 84 99 97 82) - Lisa EUSTACHE (Educatrice Sportive - 06 67 55 15 72) - **Secrétaire** : Khadija NAIT (04 72 76 01 24)

➡ **FORMATIONS DE CADRES SAISON 2017/2018**

Certification CFF1, CFF2 et CFF3 de « rattrapage » : Le Vendredi 22 Septembre 2017 (Gerland)

Module U7 : Le Dimanche 15 octobre 2017

Module U9 : Samedi 21 et Dimanche 22 octobre 2017 (Heyrieux et un deuxième site à définir)

Module U11 : Samedi 6 et Dimanche 7 janvier 2018 (Heyrieux et un deuxième site à définir)

Modules U9 « mineurs » :

Lundi 30 et Mardi 31 octobre 2017 (lieu à définir)

Mardi 17 et Mercredi 18 avril 2018 (Gerland)

Module U11 « mineurs » : Jeudi 19 et Vendredi 20 avril 2018 (Gerland)

CFF1 (formation initiale) :

Du Mardi 24 au Vendredi 27 octobre 2017 + **Certification le Jeudi 18 janvier 2018** (Gerland)

Du Mardi 19 au Vendredi 22 décembre 2017 + **Certification le Jeudi 15 mars 2018** (Gerland)

Du Mardi 13 au Vendredi 16 février 2018 + **Certification le Jeudi 17 mai 2018** (Gerland)

Du Mardi 10 au Vendredi 13 avril 2018 + **Certification le Mardi 19 juin 2018** (Gerland)

Module U13 : Samedi 21 et Dimanche 22 octobre 2017 (lieu à définir)

Module U15 : Samedi 6 et Dimanche 7 janvier 2018 (lieu à définir)

Certification « formations modulaires » (CFF1 /CFF2) : Jeudi 26 avril 2018 (Gerland)

CFF2 (formation initiale) :

Du Mardi 24 au Vendredi 27 octobre 2017 (St Genis Laval) + **Certification le Mardi 16 janvier**

Du Mardi 13 au Vendredi 16 février 2018 (Saint Genis Laval) + **Certification le Mardi 22 mai**

Du Mardi 27 au Vendredi 30 mars 2018 (Duerne) + **Certification le Jeudi 21 juin 2018**

CFF3 (formation initiale) :

Du Mardi 24 au Vendredi 27 octobre 2017 (St Genis Laval) + **Certification le Mardi 16 janvier**

Du Mardi 20 au Vendredi 23 février 2018 (Saint Genis Laval) + **Certification Vendredi 25 mai**

Du Mardi 3 au Vendredi 6 avril 2018 (Duerne) + **Certification le Jeudi 21 juin 2018**

CFF4 (formation initiale) : Du Mardi 26 au Vendredi 29 septembre 2017 + **Certification le Mercredi 30 mai 2018**

Futsal « Découverte » : Jeudi 21 et Vendredi 22 septembre 2017 (19h - 23h / lieu à définir)

Module « GB » : Jeudi 12 et Vendredi 13 avril 2018 (St Genis Laval)

Formation « Responsable Technique » : Jeudi 12 et Vendredi 13 avril 2018 (Gerland)

CFF1/2 « STAPS » (formation initiale) :

Du Mardi 4 au Vendredi 7 septembre 2017 (La Doua) + **certification le 28 et 29 mai 2018**

Du Mardi 8 au Vendredi 11 janvier 2018 (La Doua) + **certification le 28 et 29 mai 2018**

CFF3 « STAPS » (formation initiale) :

Du Lundi 8 au Jeudi 10 janvier 2018 (La Doua) + **certification le 28 et 29 mai 2018**

CFF4 « STAPS » : Jeudi 2 et Vendredi 3 novembre + 11 Janvier 2018 + **certification le Mercredi 30 Mai**



COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Président : Bernard COURRIER.

Membres : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Jean-Pierre HABARY, Marcel LAFFIN, Sébastien Martin, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Marcel WITTMANN.

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47, Gilbert BOUTEYRE 06.17.86.17.96

MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Depuis octobre 2016, les demandes de modifications de match s'effectuent par **FOOTCLUBS** entre les clubs et sont ensuite homologuées par la Commission Sportive et des Compétitions.

Attention, à compter de la saison prochaine, seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS seront prises en compte.

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité de créer une Entente entre plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes.

La demande devra notamment comporter :

- L'accord écrit des deux clubs,
- La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'entente est demandée,
- La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente,
- Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation d'ENTENTE n'est donnée que pour une seule saison.

Ainsi, les ententes de la saison 2016/2017 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

Les «Ententes» ne peuvent participer qu'aux seuls championnats des «Districts», dans le respect des Règlements Généraux et ne peuvent pas accéder aux championnats de Ligue.

Les ententes peuvent participer à la Coupe Gambardella (Voir règlement de la Coupe Gambardella Crédit Agricole).

Les «Ententes» sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de club.

Les joueurs des «Ententes» sont licenciés chacun, au seul club qui a introduit leur demande de licence, ils sont qualifiés à ce club et peuvent participer avec celui-ci à toute autre compétition avec une autre équipe du club où ils sont licenciés.

Leur mutation éventuelle est soumise aux prescriptions des Règlements Généraux même s'il s'agit d'une translation entre les deux clubs de l'entente.

ENTENTE SAISON 2017/2018

En U14, U15, U16 et U17 : St-ALBAN SPORTIF (511777) et CS VAULXOIS (530367).

en U15 : gestionnaire : CS VAULXOIS (530067) dénomination : CS VAULXOIS

en U17 : gestionnaire : ST-ALBAN SPORTIF (511777) dénomination : ST-ALBAN SP

En U7, U9, U11 et U13 : ST-GEORGES DE RENEINS et US BEAUJOLAIS-VAUXONNE.

gestionnaire : US BEAUJOLAIS-VAUXONNE (550941) dénomination ; ENTENTE JEUNES VAUXONNE.

En Séniors : ST-GEORGES DE RENEINS et US BEAUJOLAIS-VAUXONNE

gestionnaire : US BEAUJOLAIS-VAUXONNE (550941) dénomination : ENTENTE VAUXONNE.

En U19 : ST-GEORGES DE RENEINS, US BEAUJOLAIS-VAUXONNE et ODENAS-CHARENTAY ST-LAGER.



PV 347 DU JEUDI 6 JUILLET 2017

gestionnaire : ODENAS-CHARENTAY ST-LAGER (551625) dénomination : ENTENTE MONT BROUILLY VAUXONNE.
En U17 : ST-GEORGES DE RENEINS, US BEAUJOLAIS-VAUXONNE et ODENAS-CHARENTAY ST-LAGER.
gestionnaire : US BEAUJOLAIS-VAUXONNE (550941) dénomination : ENTENTE MONT BROUILLY VAUXONNE.

En U15 : ST-GEORGES DE RENEINS, US BEAUJOLAIS-VAUXONNE et ODENAS-CHARENTAY ST-LAGER.
gestionnaire : ODENAS-CHARENTAY ST-LAGER (551625) dénomination : ENTENTE MONT BROUILLY VAUXONNE.

En U17 : FCP ARBRESLE et SC BIGARREAUX
gestionnaire : FCP ARBRESLE (552157) dénomination : ENTENTE FCP ARBRESLE- BIGARREAUX.

En U17 : AS DARDILLY et AS ECULLY
gestionnaire : AS DARDILLY (523203) dénomination : AS DARDILLY-ECULLY FOOT.

MONTEES / DESCENTES

Modifications apportées aux montées/descentes qui avaient été annoncées au PV 346.

Séniors 3^{ème} division ple E :

HAUTS LYONNAIS 3 ne monte pas en 2^{ème} division (erreur commission).

Séniors 3^{ème} division ple F :

CHAMBOST-ALLIERES ST-JUST 2 (monte en 2^{ème} division en remplacement de VALSONNE qui ne peut pas monter car en infraction avec le statut de l'arbitrage).

Saison 2017-2018 - Modifications apportées aux poules.

Pour la saison 2017-2018, en Séniors 2^{ème} division ple C, CHAMBOST-ALLIERES 2 remplace HAUTS LYONNAIS 3.

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Présents : Mme CHAUVOT, Mr CATHELAND - **Excusées** : Mmes VERGUET, DI RIENZO, PLATROZ, PUECH

INFO REUNION DEBUT DE SAISON

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017 9 heures à 12 heures au district de Lyon et du Rhône de Football.

Pour tous les clubs ayant engagé une équipe en championnat Séniors / U18F / U15F (facultatif pour le football d'animation) un représentant par club suffi mais est obligatoire.

Tout club absent sera amendé de 124€.

SENIORS A 11 - SAISON 2017/2018

SAISON 2017-2018 SENIORS A 11

Réunion début de saison le **samedi 23 septembre 2017 de 9 heures à 12 heures. Tout club absent sera amendé.**

Inscription sur FOOTCLUBS

Date limite d'engagement d'une équipe séniors à 11 **le samedi 26 août 2017. Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.**

Début du Championnat le 17 septembre 2017.

Quota par rencontres 2 joueuses U18F (2000), 1joueuse U17F (2001)



PV 347 DU JEUDI 6 JUILLET 2017

➡ SENIORS A 8 - SAISON 2017/2018

SAISON 2017-2018 SENIORS A 8

Réunion début de saison le **samedi 23 septembre 2017 de 9 heures à 12 heures**. Tout club absent sera amendé.

Inscription sur FOOTCLUBS

Date limite d'engagement d'une équipe séniors à 8 **le dimanche le 10 septembre 2017**. Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Début du Championnat le 24 septembre 2017.

Quota par rencontres 2 joueuses U18F (2000), 1joueuse U17F (2001)

➡ U18F A 11 ET A 8 - SAISON 2017/2018

SAISON 2017-2018 U18F à 8 ou à 11

Réunion début de saison le **samedi 23 septembre 2017 de 9 heures à 12 heures**. Tout club absent sera amendé.

Inscription sur FOOTCLUBS

Date limite d'engagement d'une équipe U18F à 8 ou à 11 **le vendredi 15 septembre 2017**. Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Début du Championnat le samedi 01 Octobre ou dimanche 02 Octobre 2017.

Catégories d'âges autorisées U18 (2000), U17 (2001), U16 (2002), 3 joueuses U15 (2003)

➡ U15F A 8 - SAISON 2017/2018

SAISON 2017-2018 U15F à 8

Réunion début de saison le **samedi 23 septembre 2017 de 9 heures à 12 heures**. Tout club absent sera amendé.

Inscription sur FOOTCLUBS

Date limite d'engagement d'une équipe U15F à 8 **le vendredi 15 septembre 2017**. Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Début du Championnat le samedi 01 Octobre ou dimanche 02 Octobre 2017.

Catégories d'âges autorisées U15 (2003), U17 (2001), U14 (2004), 3 joueuses U13 (2005)

➡ U13F A 8

PES : le 21 Octobre 2017 sont concernées les U14F et U13F

Recherche un site avec 2 terrain sur la journée contacter Lisa Eustache leustache@lyon-rhone.fff.fr

➡ U11F / U9F / U7F

PRATIQUE : Championnat garçons dans les groupements.

RENTREE DU FOOT

Samedi 30 septembre ou Dimanche 1^{er} Octobre

Recherche un site avec 2 terrain sur la journée contacter Lisa Eustache leustache@lyon-rhone.fff.fr

➡ COUPE DE FRANCE FEMININE

ENGAGEMENT

Les clubs peuvent dès à présents s'inscrire en coupe de France Féminine pour la saison 2017/2018 sur FootClubs. Soyez nombreux à le faire avant le **1^{er} Août** afin d'avoir un maximum de qualifiés au 1^{er} tour fédéral, les inscriptions seront toujours possible après cette date jusqu'à début septembre, la date limite vous sera précisée ultérieurement.

1^{er} Tour : le 24 septembre 2017.

➡ ARBITRES CAPACITAIRES FOOT A 8 - SAISON 2017/2018

Formation le jeudi 7 septembre 2017 à 18h30 au district de Lyon et du Rhône de Football : ce temps est consacré aux lois du jeu. Réunion animée par le CDFA Jean Claude LEFRANC.

Pour Participer, il faudra remplir un bulletin d'inscription à renvoyer début septembre.



PV 347 DU JEUDI 6 JUILLET 2017

COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07
futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juillet 2017

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission présents : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPELLE, M. Roland Brouat.

Membres de la commission excusés : Melle Annie ROS, M. Jacques ROS, Mme Roselyne ROS

Les mails ne doivent pas être adressés aux membres de la commission, mais seulement à l'adresse suivante : futsal@lyon-rhone.fff.fr

Feuille de route Futsal : Suite à la validation de la feuille de route FUTSAL par les membres du Comité Directeur du 20 mai 2017, et sa présentation lors de L' AG du 08 juin 2017 une réunion obligatoire pour tous les clubs aura lieu spécialement sur ce sujet le 5/09/2017.

Courrier reçu : Muroise foot , Lu et noté

Reprise du championnat Excellence – Promotion Excellence – 1^{ère} Division : **Le 16/09/2017**

Reprise Championnat 2^{ème} Division : **Le 30/09/2017** (inscription obligatoire avant le 20-09-2017)

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 4 juillet 2017

Président : M Christian Bourlioux **Membres commissions:** Mrs Gabriel Sauzet, René Jacquet, Patrick Durbiano, Denis Eeses, Simon Lesniohski, Patrick Morel, Olivier Robert, Gérard Mei

Permanence de la commission : Prochaine permanence le **MARDI 11/07/2017**

Dernière permanence de la commission : **Le mardi 11 juillet 2017** Reprise : **Le mardi 29 août 2017**

INSCRIPTION POUR LA SAISON 2017/2018 : Vous avez dû recevoir par email, la fiche de renseignements du foot à 11 (ou) à 8, concernant la saison 2017/2018 (elles sont sur notre site). **ELLE concerne que la commission Foot-loisir, nous vous demandons de nous la réexpédier complétée avant le 30/07/2017. Cela nous permettra de reconstituer les poules, tenir compte de vos observations, de changer les correspondants, les adresses mails, les téléphones, etc.... si nécessaires. Information importante :** Les inscriptions sur footclubs se font dès maintenant, ne tarder pas.

Procédure engagement équipes foot loisir : A tous les correspondants de club : Procédure à respecter pour votre engagement foot loisir pour la saison 2017/18. Compléter la fiche de renseignements (foot à 11 ou à 8) et la faire parvenir à la commission loisir par email(en format PDF) Mail : loisir@lyon-rhone.fff.fr. Faire votre engagement sur Footclubs. Faire les demandes de licences à la ligue Auvergne Rhône Alpes (pour les nouveaux clubs seulement)

ATTENTION : La fiche de renseignements ne constitue pas un engagement au foot loisir mais est indispensable à la commission foot loisir. **L'engagement à foot clubs (obligatoire) ne dispense pas de compléter la fiche de renseignements. MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION.**

ASSEMBLEE GENERALE DU FOOT-LOISIR à 11 et à 8 : Le **MARDI 12 SEPTEMBRE 2017** à 18H30 à L'espace citoyen Mairie du 8 eme , 12 avenue jean Mermoz Lyon 69008 . **Cette date vous sera confirmée par email.**

Les réunions de Poules auront lieu le : Le **mardi 19/09/2017** et le **jeudi 21/09/2017**.

La commission vous souhaite d'excellentes vacances.



PV 347 DU JEUDI 6 JUILLET 2017

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

La saison terminée, il faut penser à la prochaine avec déjà 2 dates importantes à retenir, le **samedi 2 septembre** au matin Assemblée Générale du Groupement, lieu en attente de confirmation et Journée d'Accueil des U 7 le samedi 23 septembre lieu à déterminer (merci de nous faire l'offre d'accueillir cette manifestation, il nous faut au moins 2 terrains à 11 + un espace animations)

Bonnes vacances.

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 4 juillet 2017

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Membres : E. et A. MONTEIL – E. BLASCO - B. CAPOGROSSI – E. CHAMOT – JJ. ETCHEVERRY – M. FOREST - B. GAND – O. MONTEIL – J. EXBRAYAT

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70

Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

AG du groupement

Présence obligatoire de tous les clubs même ceux n'ayant que des équipes seniors

L'assemblée générale du groupement aura lieu le vendredi 1^{er} septembre à 19 h 00 à la Sevenne

Salle polyvalente - 72 chemin du verger - 38200 Villette de Vienne

La commission groupement vallée du Rhône à terminée ses permanences elle vous souhaite à tous de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le

Mardi 29 aout à 17 h 00

Pensez à inscrire vos équipes sur foot club en précisant si possible les équipes entièrement féminine, vous avez jusqu'au 04 septembre mais si vous le pouvez faite le avant, que nous puissions préparer les poules et la coupe U13, vous pourrez rajouter ensuite les équipes supplémentaires par mail au groupement

La reprise pour chaque catégorie est le 16 septembre pour les U9 – U 11 et U13 et le 23 septembre pour les U7

Pour les clubs en entente merci de nous faire savoir sur quel lieu joueront les différentes catégories, essayés pour faciliter les choses de fixer un lieu par catégorie quitte à changer pour la deuxième partie de saison en janvier merci pour les autres clubs



AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club :		C.A.S. CHEMINOTS OULLINS LYON						
Dossier :	17083396	du	30/06/2017	U13 Inter-Groupements/ Phase 1	Poule B	19273863	06/05/2017	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			26/06/2017	26/06/2017		47,00€
Dossier :	17083397	du	30/06/2017					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	82	Brenne Absence feuille match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	82	Brenne absence feuille match			26/06/2017	26/06/2017		20,00€
Dossier :	17083398	du	30/06/2017					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	82	Brenne Absence feuille match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	82	Brenne absence feuille match			26/06/2017	26/06/2017		20,00€
Dossier :	17083400	du	30/06/2017					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	71	Brenne Licence manquante U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	71	Brenne licence manquante U11			26/06/2017	26/06/2017		4,00€
Total :								91,00€

Club :		FEYZIN C. BELLE ET.						
Dossier :	17083384	du	30/06/2017	Feminines Seniors A 8/ Phase 2	Poule B	19179697	27/05/2017	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			26/06/2017	26/06/2017		47,00€
Total :								47,00€

Club :		A.S. BRIGNAIS						
Dossier :	17083401	du	30/06/2017					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	82	Brenne Absence feuille match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	82	Brenne absence feuille match			26/06/2017	26/06/2017		50,00€
Total :								50,00€

Club :		E.L.S. DE CHAPONOST						
Dossier :	17083402	du	30/06/2017					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète			26/06/2017	26/06/2017		4,00€
Total :								4,00€

Club :		A.S. ST MARTIN EN HAUT						
Dossier :	17083385	du	30/06/2017	Feminines U18 A 8/ Phase 2	Poule B	19225464	04/02/2017	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			26/06/2017	26/06/2017		47,00€
Dossier :	17083403	du	30/06/2017					

Personne :	TRE - TRESORERIE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	18	Brevette Forfait U11		26/06/2017	26/06/2017		21,00€
Décision :	18	Brevette Forfait U11					

Dossier : 17083404 du 30/06/2017

Personne :	TRE - TRESORERIE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	82	Brevette Absence feuille match		26/06/2017	26/06/2017		20,00€
Décision :	82	Brevette absence feuille match					

Total : 88,00€

Club : 520061 O. ST GENIS LAVAL

Dossier : 17083405 du 30/06/2017

Personne :	TRE - TRESORERIE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	125	Brevette Feuille de match incomplète		26/06/2017	26/06/2017		4,00€
Décision :	125	Brevette Feuille de match incomplète					

Dossier : 17083406 du 30/06/2017

Personne :	TRE - TRESORERIE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	82	Brevette Absence feuille match		26/06/2017	26/06/2017		20,00€
Décision :	82	Brevette absence feuille match					

Dossier : 17083407 du 30/06/2017

Personne :	TRE - TRESORERIE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	82	Brevette Absence feuille match		26/06/2017	26/06/2017		20,00€
Décision :	82	Brevette absence feuille match					

Total : 44,00€

Club : 523203 A.S. DE DARDILLY

Dossier : 17083389 du 30/06/2017 Feminines U18 A 8/ Phase 2 Poule B 19225495 08/04/2017

Personne :	TRE - TRESORERIE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	15	1er Forfait		26/06/2017	26/06/2017		47,00€
Décision :	15	1er Forfait					

Total : 47,00€

Club : 523341 EV.S. GENAS AZIEU

Dossier : 17073168 du 13/06/2017 U15 2eme Division/ Phase 2 Poule L - Niveau 219127966 20/05/2017

Personne :	TRE - TRESORERIE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées		26/06/2017	26/06/2017		165,00€
Décision :	17	Forfait Général jeunes					

Total : 165,00€

Club : 524491 U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY

Dossier : 17083409 du 30/06/2017

Personne :	TRE - TRESORERIE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	81	Brevette Licence manquante U13		26/06/2017	26/06/2017		4,00€
Décision :	81	Brevette Licence manquante U13					

Total : 4,00€

Club :	526195	A.S. GREZIEU LA VARENNE					
Dossier :	17083410	du	30/06/2017				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	71	Brevette Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	71	Brevette licence manquante U11		26/06/2017	26/06/2017		8,00€
Total :							8,00€

Club :	526565	DOMTAC FC					
Dossier :	17083395	du	30/06/2017	U13 Inter-Groupements/ Phase 1	Poule B	19273852	25/03/2017
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		26/06/2017	26/06/2017		47,00€
Total :							47,00€

Club :	547090	J.ST.O. GIVORS					
Dossier :	17083411	du	30/06/2017				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	82	Brevette Absence feuille match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	82	Brevette absence feuille match		26/06/2017	26/06/2017		20,00€
Dossier :	17083412	du	30/06/2017				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	82	Brevette Absence feuille match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	82	Brevette absence feuille match		26/06/2017	26/06/2017		20,00€
Total :							40,00€